

Département du **CALVADOS**
Arrondissement de **VIRE**
Ville de **CONDE-en-NORMANDIE**

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 8 décembre à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle des mariages - 2 place de l'Hôtel de Ville à Condé-en-Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 2 décembre 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés et publiés à la mairie le mardi 2 décembre 2025

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Xavier ANCKAERT, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Frédérique CLOTEAU, Nathalie COLLIBEAUX, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Patrick FENOUIL, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Nadine LECHATTELLIER, Nathalie LENEVEU, Alain LEQUERTIER, Hervé PONDEMER et Anne ROELANDT.

Ont donné pouvoir :

Margaret BLAKEBOROUGH à Brigitte LAIR
Valérie CATHERINE à Pascal DALIGAULT
Flavien DELÊTRE à Benoît BALAIS
Marie-Danielle DUPONT à Jean-Daniel GOUDIER

Najat LEMERAY à Alain LEQUERTIER
Arnaud MOREAU à Valérie DESQUESNE
David OLIVIER à Sylvain DELANGE

Absents excusés : /

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 7-5-1
- en exercice : 29	- pour : 29	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 22	- contre : 0	
- votants : 29	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 13 octobre 2025 a été adopté à l'unanimité		

DÉL.2025-107 - Demande de subvention 2026 au Département dans le cadre de la saison culturelle coconstruite et signature de la convention de partenariat 2025-2026

Jusqu'au 15 décembre, le Département ouvre sa plateforme de téléservices aux demandes de subvention d'aide à la diffusion artistique pour l'année civile 2026, pour les territoires accompagnés dans le cadre des saisons culturelles co-construites.

La subvention est composée d'une aide à l'achat de cession (1250 € par spectacle faisant partie d'une tournée départementale ou mutualisé avec un autre territoire).

De plus, depuis 2024, afin de respecter le cadre législatif en vigueur, les territoires organisateurs de spectacles doivent assumer les frais GUSO (Guichet Unique du Spectacle Occasionnel) et la rémunération des personnels intermittents (régisseurs) nécessaires au montage des spectacles accueillis. Les frais engagés sont intégrés à la subvention versée.

Une demande de subvention de 13 020 € sera effectuée au Département d'ici le 15 décembre 2025 pour l'année civile 2026.

Saison co-construite – année 2026	Aide au spectacle	Montage/démontage
« Molière et ses masques » - 06 février 2026	1 250 €	1 420 €
« Vue » - 11 mars 2026	1 250 €	2 200 €
« C'est la vida ! » - 04 avril 2026	1 250 €	2 200 €
« Guillaume et Harold » - Octobre 2026	1 250 €	2 200 €
	5 000 €	8 020 €
	13 020 €	

Par ailleurs, pour formaliser le partenariat de la saison culturelle 2025/2026, une convention ayant pour objet de préciser les modalités de partenariat entre le Département et la commune, organisatrice des spectacles de la saison culturelle Condé Côté Scène est établie. Elle récapitule les engagements de la commune et du Département en termes de co-construction de la programmation, de communication, et d'accueil technique des spectacles pour cette saison 2025-2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

- **SOLLICITE** une subvention auprès du Département du Calvados dans le cadre de la saison culturelle coconstruite,
- **AUTORISE** la signature de la convention de partenariat avec le Département du Calvados pour l'accueil de spectacles dans le cadre de la saison culturelle coconstruite 2025/2026,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente.

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 8 décembre 2025

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

